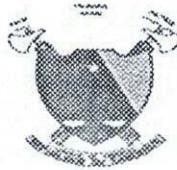


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION L'EST

SERVIVES J GOVERNEUR

COMMISSION REGIONALE DE PASSATION
DES MARCHES DE L'EST



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

GOVERNOR'S OFFICE

EAST REGIONAL PUBLIC
TENDERS BOARD

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 001 /DC/SDG/CRPM-ES/2024 DU 12 SEPT 2024

L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REPARATION DES DEGRADATIONS SUR LA TRAVERSEE
URBAINE DE BERTOUA DE LA NATIONALE N°1, REGION DE L'EST (12Km)

FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT- EXERCICE 2024

IMPUTATION : CHAP. 36 PROG. 125 ART. 5836330005 PARAG. 523511

AUTORISATION DE DEPENSE: N°L290646

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le Gouverneur de la Région de l'Est, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux des Publics , une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'exécution des travaux de réparation des dégradations sur la traversée urbaine de Bertoua de la Nationale N°1, Région de l'Est (12km)

2. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

3. FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le Budget de l'Etat, exercice 2024.

4. ALLOTISSEMENT

La présente demande de cotation est constituée d'un lot unique, détaillé ainsi qu'il suit :

N° LOT	NATURE	MONTANT TTC (EN FCFA)
UNIQUE	Exécution des travaux de réparation des dégradations sur la traversée urbaine de Bertoua de la Nationale N°1, Région de l'Est (12km)	30 000 000

5. CONSULTATION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles).

6. ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Est, Autorité Contractante (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles) contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de **TRENTE MILLE (30 000) FRANCS CFA.**

7. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels seront remises sous pli fermé au plus tard le 9 OCT 2024 à MAH précises dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles) et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 501 /DC/B/SDG/CRPM-ES/2024 DU 12 SEPT 2024

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REPARATION DES DEGRADATIONS SUR LA TRAVERSEE URBAINE DE BERTOUA DE LA NATIONALE N°1, REGION DE L'EST (12Km)

Financement : Budget de l'Etat - Exercice 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ayant une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA.**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence d'une pièce administrative.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

9. OUVERTURE DES PLIS

Les offres seront dépouillées le - 9 OCT 2024 à 12 heures par la Commission Régionale de passation des Marchés Publics de l'Est siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

10. DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

L'offre reconnue entièrement conforme aux exigences administratives, aux prescriptions du descriptif technique et évaluée la moins-disante sera proposée à l'attribution.

12. ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation.

13. DUREE DE VALIDITE

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles).

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler les Services du Gouverneur de la Région de l'Est au 222 241 665 ou le numéro vert de la CONAC « 1517 ».

Ampliations :

- ✓ DR/MINTP-EST
- ✓ DR/MINMAP-EST ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Président/CRPM-EST;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

